

## LA RESTAURATION DES MARES DES HAUTES-PYRENEES

Depuis 2022, la Fédération des Chasseurs des Hautes-Pyrénées recense, diagnostique et restaure les mares du département avec le soutien des chasseurs locaux. Le projet a été lancé sur **trois territoires : Adour, Magnoac, et Baïse**, dans une logique de reconnexion de mares en bon état écologique sur chaque bassin versant. Certaines de ces mares seront restaurées pour **redonner à ces milieux humides leurs fonctions écologiques et favoriser ainsi le retour de la biodiversité.**



TRITON MARBRE (espèce protégée)



RENONCULE A FEUILLE D'OPHIOSGLOSE (espèce protégée)



GRENOUILLE AGILE (espèce protégée)



MESANGE BLEUE



PETITE NYMPHE AU CORPS DE FEU



CHEVREUIL



ÉTAPE 1

**Inventaire**

Recensement des mares (avec état de la mare)



ÉTAPE 2

**Priorisation**

Diagnostic : enjeux du territoire et enjeux écologiques  
Sélection des mares à restaurer



ÉTAPE 3

**Restauration**

Suivis écologiques avant travaux  
Restauration des mares



ÉTAPE 4

**Bilan**

Suivis écologiques après travaux

### CONTACT :

Géraldine GUILHAUMA - Fédération des Chasseurs des Hautes-Pyrénées

06.33.33.19.77

geraldine.guilhauma@chasseurdefrance.com

Réalisation : FDC65 et FRC Occitanie - design : Agence Place Publique - Novembre 2024 - Crédits photo : FDC65, FDC65, FDC62 (JF. CAUSSE, S. BARRAULT), CRIE2 (P. MANNELLA), Tel Botanica (J.-P. MILCENT), images modifiées



# LES MARES

Des milieux suivis et préservés par les chasseurs

## QU'EST-CE QU'UNE MARE ?

Les mares sont des **milieux humides** se présentant sous la forme d'**étendues d'eau permanentes ou temporaires**. Leur surface reste modeste (jusqu'à 5000m<sup>2</sup>) et leur profondeur **n'excède pas deux mètres**, ce qui permet à la lumière de pénétrer toute la masse d'eau.

Elles peuvent se **former naturellement** dans une dépression imperméable du sol, ou être **creusées par l'Homme**, notamment pour subvenir aux besoins en eau (abreuvement du bétail...).

Ces milieux humides profitent à la fois aux nombreuses espèces qui les fréquentent et aux humains puisqu'ils **remplissent de nombreuses fonctions**.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne,

## POURQUOI PRÉSERVER LES MARES ? DE NOMBREUX INTÉRÊTS !

### Intérêts écologiques

- **Abreuvement** et **source de nourriture** pour la faune sauvage.
- Réservoir de biodiversité : **refuge** de nombreuses espèces rares et protégées, et **habitat** d'une très grande diversité d'espèces plus communes.
- Importance fondamentale pour la **circulation** des espèces aquatiques et semi-aquatiques, pour **les échanges entre populations**, et pour la **recolonisation** du territoire par les espèces en déclin.



### MARE TEMPORAIRE EN EAU



### Intérêts pour la gestion de la ressource en eau

- **Filtration et épuration** des eaux polluées et des eaux trop riches en nutriments grâce aux plantes aquatiques.
- **Rétention de l'eau** lors des fortes précipitations (limitation de l'érosion).
- **Restitution** réapprovisionnement progressif des ruisseaux et l'humidification des sols environnants.

### Intérêts patrimoniaux et culturels

- Traces de **pratiques et usages anciens**.
- Contribution au **paysage naturel** rural.
- Espace de **détente**, de promenade.
- Support d'**éducation et de recherche**.



### PÂTURAGE AUTOUR D'UNE MARE



### Intérêts d'usage

- **Abreuvement** du bétail.
- Réservoir d'eau pour la **protection contre les incendies**.

## LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Les mares sont des espaces qui tendent naturellement à se combler et à disparaître. Autrefois utilisées et entretenues, les mares sont sujettes à l'abandon du fait de l'évolution des modes de vie et des usages. Aujourd'hui, de par leurs multiples fonctions et intérêts, il est crucial de maintenir ces milieux.

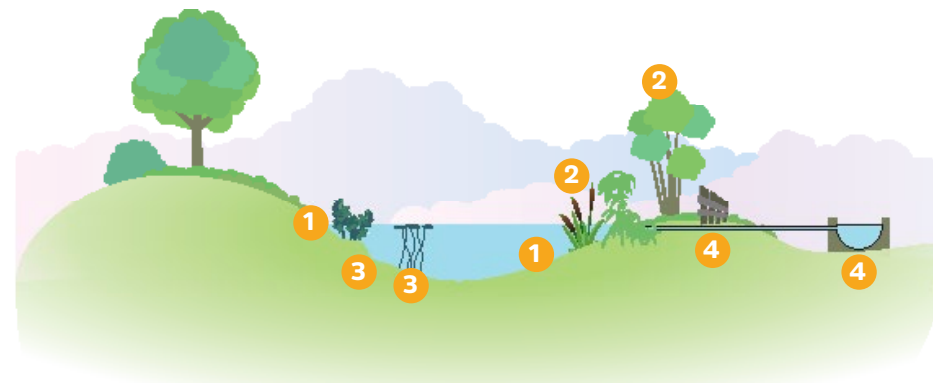
Voici les différents objectifs visés lors des travaux de restauration :

### Réaménager les berges (voir 1) :

- Créer des **pentés doux** pour l'installation d'une végétation diversifiée et permettre à la faune sauvage de venir s'abreuver.
- **Diversifier les profils de berges** (pentés par paliers, adoucies, d'inclinaisons différentes.)

### Gérer la végétation (voir 2) :

- **Limitier l'embroussaillage** des berges pour réduire l'apport de matière organique dans la mare.
- Favoriser la présence de **zones ensoleillées** (70%) pour le développement de la végétation aquatique, et de **zones d'ombre** (30%) pour limiter l'évaporation.
- Veiller à la **diversité des végétations** dans et hors de l'eau.



### Restructurer le fond de la mare (voir 3) :

- Si l'envasement est fort, **curer partiellement le fond en créant des zones peu profondes** où l'eau est rapidement réchauffée **et des zones profondes** protégées du gel en hiver (0,8 à 2m).
- Laisser la vase du curage en bordure du site pour **limiter la perturbation** des espèces aquatiques.

### Conforter les usages et protéger la mare (voir 4) :

- **Limitier le piétinement** du bétail via l'installation de clôtures.
- Aménager un **accès à l'eau pour le troupeau** via la pose d'un abreuvoir, d'une pompe de prairie ou en laissant un accès partiel à la mare pour les grandes mares en bon état.